



Monsieur Claude Wiseler  
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 25 mars 2026

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

L'apprentissage des langues en ligne offre de nombreux avantages : flexibilité des horaires, accessibilité depuis n'importe quel endroit, et possibilité d'apprendre à son propre rythme.

C'est dans cet esprit que la plateforme *Léier Lëtzebuergesch online* (llo.lu) a été mise à disposition du public, permettant à quiconque d'apprendre le luxembourgeois en ligne, gratuitement et de manière structurée, selon différents niveaux du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le ministre :

- Combien de visites la plateforme llo.lu a-t-elle enregistrées au cours des années 2023, 2024 et 2025 respectivement ?
- Combien d'exercices ou de tâches ont été complétés intégralement par les utilisateurs sur la plateforme au cours des années 2023, 2024 et 2025 respectivement, et combien ont été abandonnés en cours de route ?
- La réponse à la question parlementaire n° 3410 a révélé que la plateforme ne permet pas de suivre le nombre de participants ayant complété les différents niveaux de cours, ceux-ci étant libres de naviguer à leur guise sans obligation de les terminer. Dès lors, quels indicateurs alternatifs le gouvernement utilise-t-il pour évaluer l'efficacité pédagogique et la qualité de la plateforme LLO.lu ?
- Quel est le coût total de développement et de fonctionnement de la plateforme LLO.lu depuis sa création jusqu'à ce jour ?
- La réponse à la question parlementaire n° 3410 mentionnait également de nouvelles fonctionnalités annoncées pour 2026 : à quelle date exacte seront-elles disponibles pour les utilisateurs, et quel est le coût prévu pour cette extension de la plateforme ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Ben Polidori  
Député

Yves Cruchten  
Député